

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6665**

Intitulé

MASTER : MASTER Master mention Sciences du langage Spécialité Langage, parole, variations et surdit  :Linguistique

AUTORIT  RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Universit  Stendhal Grenoble III

QUALIT  DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Pr sident de l'universit  de Grenoble III

Niveau et/ou domaine d'activit 

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125 Linguistique

Formacode(s) :

R sum  du r f rentiel d'emploi ou  l ments de comp tence acquis

Sp cialistes de la linguistique, les dipl m s pourront exercer les activit s suivantes :

- superviser et r aliser des travaux de recherche en linguistique au sein d'une  quipe de recherche tout en d veloppant un travail en autonomie : d finition des th mes, objet et finalit  d' tudes ou de recherches d veloppement des m thodes de recherche, r alisation des investigations, observations et collecte d'informations, r daction de rapports, publications, m moires des travaux de recherche, pr sentation des r sultats

- enseigner les connaissances, les techniques de recherche aux  tudiants, diriger leurs travaux de recherche

- conseiller les chercheurs, institutionnels, entreprises et leur apporter un appui scientifique

- produire rapidement des textes,

- recueillir et compiler des informations par les moyens traditionnels (biblioth que, presse) et modernes (Internet)

- pratiquer la lecture s lective,

- utiliser les techniques p dagogiques pour la transmission du savoir : traduire un savoir th orique sous forme de le ons et exercices pratiques,  valuer le niveau d'acquisition de connaissance des apprenants

- d finir un projet de recherche et d'appliquer les m thodes de recherche appropri es : probl matiser, choisir une m thodologie et les outils appropri s (questionnaires, entretiens, observations)

Secteurs d'activit  ou types d'emplois accessibles par le d tenteur de ce dipl me, ce titre ou ce certificat

Les principaux secteurs d'activit s sont la recherche, l'enseignement, l' dition, l' ducation sp cialis e

- Enseignant-chercheur

- Chercheur

- Linguiste (aupr s de maisons d' dition, de la communaut  europ enne, de services culturels, de mus es, d'organismes d'alphab tisation, de structures  ducatives,...)

- Conseiller en politique linguistique, attach  linguistique,

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement sup rieur

E1305 : Pr paration et correction en  dition et presse

Modalit s d'acc s   cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Compte tenu des divers publics qui entrent dans le master mention sciences du langage, la premi re ann e du cursus de la sp cialit  s'articule autour d'un tronc commun : phon tique et phonologie ; morphologie et syntaxe ; s mantique et pragmatique, en s'appuyant sur les acquis des disciplines et un certain nombre de travaux de recherche actuels dans ces domaines. Des enseignements   choix permettent de s'orienter vers les diff rentes th matiques qui seront poursuivies et approfondies en deuxi me ann e. Une large place est faite au travail de recherche personnel tout au long du cursus.

Le master se d roule sur 2 ans, soit 4 semestres de 30 cr dits ECTS chacun, pour un total de 120 cr dits.

Chaque enseignement  num r  repr sente une U.E. compos e d'Enseignements Capitalisables et valant chacun un nombre de cr dits.

Semestre 1 :

M thodologie : des sciences humaines et sociales, de l' laboration du m moire (6 ECTS),

Enseignements de sp cialit  (9 ECTS) : phon tique et phonologie, syntaxe g n rale, s mantique et pragmatique

deux enseignements d'ouverture au choix (6 ECTS) -

initiation   la recherche (6 ECTS)

langue vivante (3 ECTS) ;

Semestre 2 :

initiation   la recherche (3 ECTS),

deux enseignements de sp cialit  au choix (6 ECTS),

m moire/rapport ou stage + r daction du rapport de stage (21 ECTS)

Semestre 3 :

ateliers d'approfondissements en recherche (6 ECTS),

cinq enseignements de sp cialit    choisir en fonction du th me de recherche (15 ECTS),

deux enseignements d'ouverture (6 ECTS)

langue vivante (3 ECTS) ;

Semestre 4 : mémoire de recherche (30 ECTS).

Les modalités de contrôle des connaissances se font sous forme de contrôle continu, par élaboration de dossiers, épreuves écrites, un examen final avec devoirs écrits, et épreuves orales.

L'obtention du master est validée après l'obtention de chaque semestre ainsi que la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère.

Chaque semestre s'obtient par une globalisation des UE (unités d'enseignements), calculée en faisant la moyenne générale des notes obtenues durant le semestre.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 paru au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 28 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux d'emploi 30 mois après le master 2 : 83 %

Durée moyenne d'accès au 1er emploi : 3 mois

Taux de cadres et professions intermédiaires : 89 %

Diplômés globalement satisfaits de leur emploi : 92 %

Nombre de diplômés 2012/2013 : 9

<http://www.u-grenoble3.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université Stendhal-Grenoble 3 : www.u-grenoble3.fr

Rubrique Formation Sous-rubrique niveau Master ou thématique Sciences du langage

Lieu(x) de certification :

Université Stendhal Grenoble III : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Grenoble site Saint Martin d'Hères]

Université Stendhal - domaine universitaire de SAINT MARTIN D'HERES - 38000 GRENOBLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Stendhal - domaine universitaire de SAINT MARTIN D'HERES - 38000 GRENOBLE

Historique de la certification :